

Année universitaire 2025-2026

Unité de Formation et de Recherche

des SCIENCES de SANTÉ

de Livret Rentrée

PC3

3^e ANNÉE DU DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE
EN SCIENCES MÉDICALES (DFGSM3)



SCIENCES
DE SANTÉ
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE EUROPE

Sommaire

	PAGES
CURSUS DES ÉTUDES MÉDICALES	2
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	3-15
CALENDRIER DES EXAMENS	16-17
PROGRAMME DÉTAILLÉ des Unités d'Enseignement	18-26
MASTERS	27-28
CHARTE DES EXAMENS	29-33
SERVICES NUMÉRIQUES	34-35
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	36
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE	37-38
CEMU	39
PLAN DU CAMPUS	40

ENSEIGNANT RESPONSABLE

(Diplôme de Formation Générale
en Sciences Médicales, PC3)

Pr Guillaume BELTRAMO
guillaume.beltramo@ube.fr

**CONTACT SCOLARITÉ 1^{er} CYCLE
Bureau R04**

ufrsante-1cyclemed@ube.fr

03.80.39.32.98

03.80.39.32.97

03.80.39.33.97

L'ACCUEIL SCOLARITÉ EST FERMÉ AU PUBLIC

TOUS LES MATINS

OUVERTURE LES APRES-MIDIS DE 13h30 à 17h00

L'arrêté du 22 mars 2011 crée le Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM) qui comprend la PASS (semestres 1 et 2), la PC2 (semestres 3 et 4) et la PC3 (semestres 5 et 6). **Il confère un niveau équivalent au grade de licence et permet l'obtention de 180 ECTS** (30 par semestre). Il sanctionne le premier cycle des études médicales (*article 1, arrêté du 8 avril 2013*).

Modalités de Contrôle des Connaissances 2025 | 2026

Approuvées par le Conseil d'UFR du 26 juin 2024

Le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé à la fin de chaque semestre d'enseignement. La session de rattrapage intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels.

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

SEMESTRE 5	UE	Disciplines	Responsables Pédagogiques	Volume horaire	ECTS	Type éval	coeff. CT	coeff. CC	coeff. TP	coeff. TOTAL
	1	Anglais 1 ⁽²⁾	M. De La GRANGE	TD : 12 h	1	Selon Parcours ⁽²⁾	1	-	-	1
	2	Biostatistiques	Dr MARIET	CM : 29 h	4	CC + CT (QCM : 1h)	3	1	-	2
	3	Génétique Médicale	Pr THAUVIN	CM : 20 h	3	CC + CT (QCM : 1h)	3	1	-	2
	4	Appareil respiratoire	Pr BONNIAUD	CM : 35 h	6	CC + CT (QCM : 1h)	3	1	-	4
	5	Immunopathologie	Pr BONNOTTE	CM : 24 h	4	CC + CT (QCM : 45 min)	3	1	-	2
	6	Rein et voies urinaires	Pr CORMIER	CM : 39 h	6	CC + CT (QCM 1h)	3	1	-	4
	7	<i>Enseignements optionnels⁽¹⁾</i>		30 h	3					
	15	Socle numérique en Santé 1	Dr MARIET	TD : 6 h+ 10h de e-learning	1	CC + CT (QCM 30 min)	-	-	-	1
	17	Service Sanitaire 1	Dr COTTET	CM : 21 h TP : 44 h	2	CT écrit (45 min)	2	-	2	1
TOTAL			270h	30						

⁽¹⁾ Une UE obligatoire de 30 heures par semestre.

⁽²⁾ Un descriptif des différents parcours de l'UE Anglais est proposé pages 4, 5, 6 et 7

UE	Disciplines	Responsables Pédagogiques	Volume horaire	ECTS	Type éval	coeff. CT	coeff. CC	coeff. TP	coeff. TOTAL
8	Anglais 2 ⁽²⁾	M. De La GRANGE	TD : 12 h	1	Selon Parcours ⁽²⁾	-	-	-	1
9	Santé Humanité Société	Pr CHAUVET GELINIER	38 h	4	CC+CT (QCM : 1h30) + Validation module pédagogique numérique « Médecine et Santé Environnementale »	3	1	-	2
10	Sémiologie générale	Pr DEVILLIERS	Stages	3	CC (4 présentations orales) + CT (QCM : 1h) + TP nutrition	3	1	-	2
11	Revêtement cutané	Pr BEDANE	CM : 16 h	4	CC + CT (QCM : 1h)	3	1	-	2
12	Hormonologie et reproduction	Pr BOUILLET	CM : 50 h	6	CC + CT (QCM 1h)	3	1	-	4
13	Tissu sanguin	Pr BASTIE	24 h dont CM : 20 h Sémin. : 4 h	5	CC + CT (QCM : 1h)	3	1	-	2
14	<i>Enseignements optionnels</i> ⁽¹⁾		30 h	3					2
16	Socle Numérique en Santé 2	Dr MARIET	4h+15h e-learning	1	CT (conversion avancement Pix+ Professionnels de santé en note) + note de TD	3	-	1	1
18	Service Sanitaire 2 (SESA)	Dr COTTET	TD : 9 h TP : 108 h	3	Validation de TP et TD + Rapport de Stage + Validation Séminaire Handicap DFGSM2	2	1	1	1
TOTAL			306 h	30					

⁽¹⁾ Une UE obligatoire de 30 heures par semestre.

⁽²⁾ Un descriptif des différents parcours de l'UE Anglais est proposé pages 4, 5, 6 et 7

CM : cours magistral - Sem : séminaire - TD : travaux dirigés - CT : contrôle terminal - TP : travaux pratiques - CC : contrôle continu

Les UE 7 et 14 (*enseignements optionnels*) peuvent être validées

- soit par l'obtention d'UE Recherche (UE permettant l'obtention partielle d'un master, voir p.9),
- soit par l'obtention d'UE optionnelles "simples".

Une UE optionnelle dure 1 semestre et vaut 3 ECTS.

Une UE Recherche du Master Santé se déroule sur 2 semestres et vaut 3 ECTS par semestre.

Une UE Recherche du Master Santé Publique et Environnement se déroule sur 1 semestre et vaut 6 ECTS.

Le choix des enseignements optionnels doit s'envisager dans la perspective du DFGSM.

Modalités du contrôle continu

Une épreuve de contrôle continu a lieu 2 fois par semestre et porte sur l'ensemble des UE de la période écoulée. En fin de semestre, la moyenne de toutes ces épreuves est calculée et reportée dans chaque UE (*sauf pour l'UE d'anglais*) et les UE 15 et 16.

Toute absence non justifiée à une ou plusieurs épreuves de contrôle continu entraînera l'attribution de la note zéro à la ou les épreuve(s) à laquelle (auxquelles) l'étudiant ne se sera pas présenté.

Descriptif des parcours d'anglais

Semestres 3 et 5

UE ANGLAIS - Parcours MEDICAL NEWS

Référent pédagogique : Philippe de la GRANGE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Être capable de discuter d'un sujet médical d'actualité.
- Donner son avis, débattre.
- Comprendre différents niveaux de langue.
- Travailler sur des supports différents : articles vulgarisés, articles scientifiques, reportages télévisés...

EXAMENS

CC : présentation en binôme d'un sujet d'actualité médicale en classe.

CT : oral de 10 minutes : présentation d'un grand thème d'actualité médicale suivie d'une discussion.

UE ANGLAIS - Parcours ECOS

Référent pédagogique : Anaïs Carnet

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Découvrir la construction d'une consultation médicale : organiser l'anamnèse et l'examen clinique en fonction des symptômes décrits par le patient.
- Savoir communiquer en anglais avec des patients anglophones ou non dans un contexte hospitalo-universitaire.
- Savoir adapter son niveau de langue au patient.
- Travail sur l'expression orale et l'interaction propres à la pratique médicale.
- Devenir linguistiquement autonome en milieu hospitalier

EXAMENS

CT : oral de 10 minutes : mise en situation guidée de consultation médicale (*anamnèse et examen clinique*).

UE ANGLAIS - Parcours COMMUNICATION SCIENTIFIQUE ORALE

Référent pédagogique : Marcelline Evrard

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Savoir faire une communication scientifique orale en anglais dans le cadre d'un congrès.
- Savoir exprimer des informations générales sur le sujet (ex : épidémiologie).
- Savoir décrire un cas particulier avec précision et langage technique (cas clinique, traitement spécialisé...).

- Savoir commenter des tableaux et graphiques, maîtriser l'utilisation de chiffres en anglais, faire référence à des études publiées.
- Savoir représenter les données pertinentes dans un fichier powerpoint avec maîtrise des codes.
- Savoir utiliser un langage corporel adapté à une présentation orale en utilisant le support powerpoint de manière efficace.
- Savoir gérer la séance de questions (compréhension orale, improvisation)

EXAMEN

CT : oral de 10 minutes : présentation orale avec support powerpoint suivie d'une séance de questions-réponses avec l'enseignant.

UE ANGLAIS - Parcours REPRESENTATIONS OF HEALTH IN SERIES

Responsable pédagogique : Lucie Maillard

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Découvrir des séries médicales de divers pays anglophones (périodes historiques et milieux variés).
- Explorer les représentations de la santé, de la maladie et du soignant dans la fiction audiovisuelle ainsi que l'influence de ces représentations sur les croyances et les postures des patients et des soignants français.
- Améliorer ses compétences langagières (principalement la compréhension et l'expression orales à travers l'analyse des situations et des personnages, jeux de rôles, débats...).
- Exprimer à l'oral une analyse et une opinion argumentées en anglais.

EXAMENS

CT : oral de 10 minutes

UE – ANGLAIS Parcours RESEARCH IN MEDICAL AND HEALTH HUMANITIES

Référent pédagogique : Mathilde Vialard

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Découvrir le domaine de recherche des Medical and Health Humanities et son rayonnement international
- Savoir exprimer des informations générales sur le sujet.
- Savoir décrire un sujet d'étude particulier avec précision et langage technique (domaine de la santé / domaine des sciences humaines...).
- Savoir analyser différents modes de communications scientifiques (sites internet, articles publiés, monographies, programme de colloque...).
- Savoir présenter un travail de recherche et expliquer son appartenance au domaine des Medical and Health Humanities avec maîtrise des codes.
- Savoir gérer une séquence de questions (compréhension orale, improvisation).

EXAMEN

CT : oral de 10 minutes avec 10 minutes de préparation. Présentation orale d'un type de communication académique sur un sujet donné.

Descriptif des parcours d'anglais

Semestres 4 et 6

UE - ANGLAIS parcours WRITING A RESEARCH ABSTRACT

Référent pédagogique : Anaïs CARNET

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Découvrir des articles de recherche médicale de différents types (essai clinique, étude, méta-analyse, etc.)
- Affiner son vocabulaire et ses compétences langagières en anglais écrit et anglais écrit de la recherche.
- Améliorer sa rapidité de lecture et de compréhension des articles de recherche anglophones.
- Apprendre à extraire rapidement et sans contresens les informations importantes d'un article de recherche.
- S'entraîner à la rédaction en anglais scientifique d'abstract.

EXAMENS

CT : examen écrit 1h : rédaction d'un texte de recherche en anglais.

UE - ANGLAIS parcours WRITING A CASE REPORT

Référent pédagogique : Anaïs CARNET

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Découvrir les rapports de cas clinique
- Affiner son vocabulaire et ses compétences langagières en anglais écrit et anglais écrit de la recherche.
- Apprécier le style linguistique des rapports de cas
- S'entraîner à la rédaction en anglais scientifique de rapports de cas clinique

EXAMENS

CT : examen écrit 1h : rédaction d'un rapport de cas médical en anglais en s'appuyant sur des données en français, tout en respectant le style de ce genre de texte scientifique.

UE ANGLAIS - Parcours REPRESENTATIONS OF HEALTH IN FICTION

Référent pédagogique : Lucie MAILLARD

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Découvrir des textes et des auteurs importants de la littérature en langue anglaise.
- Explorer les représentations de la santé, de la maladie et du soignant dans la fiction écrite ainsi que l'influence de ces représentations sur les croyances des patients et des soignants.
- Améliorer ses compétences langagières (vocabulaire, structure de phrases, expressions idiomatiques, élégance de la langue) en travaillant la traduction de textes littéraires.
- Rédiger des textes personnels par des exercices d'écriture créative basés sur les textes étudiés.
- Devenir capable de rédiger une analyse ou une opinion argumentée en anglais.

EXAMENS

CT : examen écrit 1h : écriture créative sur sujet donné.

UE ANGLAIS - Parcours PREVENTION

Référent pédagogique : Philippe de la GRANGE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Être capable de présenter un problème de santé publique.
- Donner des conseils, évaluer des comportements à risque.
- Définir le public cible de la campagne de prévention.
- Analyser différentes campagnes de prévention écrites ou audiovisuelles.

EXAMENS

CT : examen écrit 1h : création d'une brochure pour une campagne de prévention.

Enseignements optionnels

> UE OPTIONNELLES (30h) : 3 ECTS

UE (30 h)	Année d'étude	Responsables	Enseignement
Adaptation physiologique et comportementale	PC2 PC3	Pr JACQUIN-PIQUES agnes.jacquin@chu-dijon.fr	2 ^e semestre
Anglais oral consultation	PC2 PC3	M ^{me} CARNET anais.carnet@ube.fr	1 ^{er} OU 2 ^e semestre
Anglais mobilité	PC3	M. DE LA GRANGE philippe.de-la-grange@ube.fr	1 ^{er} OU 2 ^e semestre
Application de l'Intelligence Artificielle en Santé	PC3	Pr CALLIER patrick.callier@chu-dijon.fr	2 ^e semestre
Génétique humaine	PC3	Pr CALLIER patrick.callier@chu-dijon.fr	2 ^e semestre
L'enfant	PC2 PC3	Pr HUET frederic.huet@chu-dijon.fr	1 ^{er} semestre
Histoire de la médecine et de la pharmacie	PC2 PC3	Pr CHEYNEL nicolas.cheynel@chu-dijon.fr	2 ^e semestre
Médecine, spiritualité et religions	PC2 PC3	Pr ORTEGA-DEBALLON pablo.ortega-deballon@chu-dijon.fr	2 ^e semestre
Humanités médicales	PC2 PC3	Pr ORTEGA-DEBALLON pablo.ortega-deballon@chu-dijon.fr	1 ^{er} semestre
Principes de biologie moléculaire en pratique médicale	PC2 PC3	Pr BASTIE jean-noel.bastie@chu-dijon.fr	1 ^{er} semestre
Dépistage et prise en charge des violences faites aux femmes	PC2 PC3	École de Maïeutique – B2	2 ^e semestre
UE Transversale : Sport	PC2 PC3	UFR STAPS	2 ^e semestre
UE Transversale : Engagement culturel et solidaire des étudiants	PC2 PC3	P. ANCET pierre.ancet@ube.fr	2 ^e semestre
UE libre Tutorat	PC2 PC3	Dr LEMAIRE-EWING stephanie.ewing@chu-dijon.fr	2 ^e semestre
UE Langue des Signes Française (LSF)	PC2 PC3	Mme MONDANGE	1 ^{er} ET 2 ^e semestre (engagement à l'année)

> UE TRANSVERSALES (30h) : 3 ECTS

- Engagement culturel et solidaire des étudiants
- Des recherches et des femmes
- « ECLOT » (Entraînement à la Concentration et à l'Optimisation des Tâches)
- Découverte de la communication scientifique
- Sport

Toutes informations utiles concernant les UE optionnelles sont consultables sur le site de l'université de Bourgogne aux adresses suivantes :

<https://sante.ube.fr/l-actualite-des-pc2/ue-optionnelles-et-recherche-2.html#undefined>

<https://www.ube.fr/suivre-une-ue-transversale/>

> UE RECHERCHE (60h) : 6 ECTS

MASTER 1 mention SANTÉ (UE de 60h : 3 ECTS par semestre)		Responsables :
PC3	Génétique humaine	Pr CALLIER Génétique - PTB Tél. 03 80 29 34 89 <i>patrick.callier@chu-dijon.fr</i>
PC2 PC3	Hématopoïèse normale et tumorale	Pr BASTIE Hématologie clinique - PPLV Tél. 03 80 29 50 41 <i>jean-noel.bastie@chu-dijon.fr</i>
PC2 PC3	Imagerie fonctionnelle et moléculaire	Pr COCHET Médecine nucléaire - CGFL Tél. 03 80 73 75 22 <i>alexandre.cochet@ube.fr</i>
PC2 PC3	Métabolisme des lipoprotéines : des fondements biochimiques à la physiopathologie	Pr MASSON Laboratoire de biochimie médicale - PTB Tél. 03 80 29 38 25 <i>david.masson@chu-dijon.fr</i>
PC3	Morphologie : anatomie, tissus et fonction imagerie	Pr CHEYNEL Chirurgie digestive - Bocage central Tél. 03 80 29 37 47 <i>nicolas.cheynel@chu-dijon.fr</i> Dr GUILLIER Chirurgie plastique et de la main Bocage central Tél. 03 80 29 33 58 <i>david.guillier@chu-dijon.fr</i>

<p>PC2 PC3</p>	<p>Oncogenèse, histogenèse et différenciation</p>	<p>Pr GHIRINGHELLI Cancérologie - CGFL Tél. 03 80 73 75 00 <i>fghiringhelli@cgfl.fr</i> Pr LADOIRE Histologie - CGFL Tél. 03 80 73 75 06 <i>sladoire@cgfl.fr</i></p>
<p>PC2 PC3</p>	<p>Physiopathologie des maladies transmissibles</p>	<p>Pr DALLE Parasitologie - PTB Tél. 03 80 29 50 14 <i>frederic.dalle@chu-dijon.fr</i> Dr BASMACIYAN Parasitologie – PTB Tél. 03 80 29 50 14 <i>louise.basmaciyan@chu-dijon.fr</i></p>
<p>PC2 PC3</p>	<p>Pharmacologie des maladies respiratoires</p>	<p>Dr GOIRAND Laboratoire de Toxicologie Tél. 03 80 39 34 32 <i>francoise.goirand@ube.fr</i> Pr BURG Y CTM - UMR INSERM 1231 <i>olivier.burgy@ube.fr</i></p>
<p>PC2 PC3</p>	<p>Conception et structure des molécules d'intérêt thérapeutique</p>	<p>Pr MITAINE-OFFER Biochimie pharmacologie Tél. 03 80 39 34 74 <i>acoffer@ube.fr</i></p>
<p>PC2 PC3</p>	<p>Développement du médicament : de leur mise en forme vers leur évaluation pharmacologique</p>	<p>Pr CHAMBIN Pharmacie galénique Tél. 03 80 39 32 14 <i>odile.chambin@ube.fr</i></p>
<p>PC3</p>	<p>Gestion et analyse des risques environnementaux</p>	<p>Dr WENDREMAIRE INSERM UMR1231 Tél. 03 80 39 34 77 <i>maeva.wendremaire@ube.fr</i></p>
<p>PC2 PC3</p>	<p>Les Enjeux de la décarbonation en Santé</p>	<p>Pr ASSIFA OUI UMR PAM – Equipe PCAV Tél. 03 80 39 32 14 <i>ali.assifaoui@ube.fr</i> Pr NEIERS CSGA INRAE Tél. 03 80 69 32 02 <i>fabrice.neiers@ube.fr</i></p>
<p>PC2 PC3</p>	<p>Maladies du SNC : Modèles animaux, physiopathologie et stratégies thérapeutiques</p>	<p>Pr TESSIER Motricité - Plasticité Tél. 03 80 39 34 92 <i>anne.tessier@ube.fr</i></p>

PC3	Physiopathologie cardio-métabolique	Pr VERGELY - Pr ZELLER PEC2 - bureau 134 Tél. 03 80 39 34 60 <i>catherine.vergely@ube.fr</i>
PC2 PC3	Outils et technologies appliqués à la recherche thérapeutique	Pr HEYDEL INRA Tél. 03 80 39 32 17 <i>jean-marie.heydel@ube.fr</i>
PC2 PC3	Nanobiosciences – Nanobiotechnologies	Pr LESNIEWSKA CNRS Tél. 03 80 39 91 66 <i>eric.lesniewska@ube.fr</i>
PC2 PC3	Chimie extractive et chimie structurale des composés naturels végétaux	Pr MITAINE-OFFER Biochimie pharmacologie Tél. 03 80 39 34 74 <i>acoffer@ube.fr</i>

MASTER 1 mention MÉDECINE et HUMANITÉ.S (3 ECTS par semestre)

Responsable :
Pr. ORTEGA-DEBALLON

PC2 PC3	Éthique et recherche en Santé	Pr QUENOT INSERM Tél. 03 80 39 50 00 <i>jean-pierre.quenot@ube.fr</i>
PC2 PC3	Humanités médicales	Pr ORTEGA-DEBALLON Chirurgie digestive - Bocage central Tél. 03 80 29 37 47 <i>pablo.ortega-deballon@ube.fr</i>
PC2 PC3	Histoire de la médecine et de la pharmacie	Pr CHEYNEL Chirurgie digestive - Bocage central Tél. 03 80 29 37 47 <i>Nicolas.cheynel@chu-dijon.fr</i>
PC2 PC3	Médecine, spiritualités et religions	Pr ORTEGA-DEBALLON Chirurgie digestive - Bocage central Tél. 03 80 23 37 47 <i>pablo.ortega-deballon@ube.fr</i>

PC2 PC3	Parcours Épidémiologie Recherche Clinique, Évaluation (ERCE) & Parcours Prévention et Promotion de la Santé (PPS) UE Méthodes d'investigation quantitative et qualitative - 1 ^{er} semestre
PC2 PC3	Parcours Épidémiologie Recherche Clinique, Évaluation (ERCE) UE Statistiques de base - 1 ^{er} semestre
PC2 PC3	Parcours Épidémiologie Recherche Clinique, Évaluation (ERCE) UE Recherche Clinique et Epidémiologique* - 2 ^e semestre * prérequis UE méthodes d'investigation quantitative et qualitative, ou UE statistiques de base
PC2 PC3	Parcours Épidémiologie Recherche Clinique, Évaluation (ERCE) UE statistiques approfondies ** - 2 ^e semestre ** prérequis UE statistiques de base
PC2 PC3	Parcours Prévention et Promotion de la Santé (PPS) UE Intervention et évaluation en santé publique*** – 2 ^e semestre *** prérequis UE méthodes d'investigation quantitative et qualitative
PC2 PC3	Parcours Prévention et Promotion de la Santé (PPS) UE déterminants et leviers d'action en santé *** - 2 ^e semestre *** prérequis UE méthodes d'investigation quantitative et qualitative

MODALITÉS des épreuves pratiques (TP, TD, ED)

Elles sont constituées :

- de **CONTRÔLES CONTINUS**
- ou d'une **ÉPREUVE ORALE**

Il est rappelé que les Travaux Pratiques et Enseignements Dirigés ont un caractère obligatoire.

SESSIONS D'EXAMEN

Les étudiants doivent consulter régulièrement l'emploi du temps sur le site web et/ou le panneau d'affichage, dans les 15 jours précédant les épreuves.

1^{ère} SESSION : du 8 au 12 décembre 2025, du 23 au 29 avril 2026.

2^{ème} SESSION : du 15 au 19 juin 2026.

RÈGLES de VALIDATION *et de capitalisation*

PRINCIPES GÉNÉRAUX :

- **COMPENSATION** : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre.

La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé :

- si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20,
- si aucune des UE 1 à 14 n'a de note inférieure à 09/20
- et si les stages de l'UE10 sont validés.

Cette compensation s'effectue uniquement au sein d'une même session et d'un même semestre. Toutes les UE ajournées doivent être repassées à la session suivante.

- **CAPITALISATION** : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE.

Cependant, l'UE10 n'est acquise que si l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10 et a validé ses 4 stages.

Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants.

2^e SESSION :

Les étudiants ajournés à l'issue de la 1^{ère} session, c'est-à-dire s'ils obtiennent une note < 09/20 ou s'ils n'ont pas la moyenne générale, devront repasser en 2^{ème} session toutes les UE pour lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10. Les notes de contrôle continu seront conservées, même lorsqu'elles sont inférieures à 10. Si un stage de l'UE10 sur les 4 n'est pas validé, l'étudiant devra le refaire avant la délibération de deuxième session.

Si l'étudiant n'a pas validé 2 stages sur les 4, à l'issue de la session 2, il sera admis à redoubler.

ADMIS AU SEMESTRE = SEMESTRE VALIDÉ (Les éléments appartenant au semestre validé ne doivent pas faire l'objet d'un rattrapage).

Validation de la PC3 : Semestres 5 et 6 validés

Pour valider le diplôme (DFGSM) et accéder au 2^e cycle, il faut valider indépendamment la deuxième et la troisième année, et ne pas avoir de dette.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES *pour les redoublants*

Les étudiants redoublants ont le choix de conserver ou de repasser leurs contrôles continus (les 4 CC de l'année). S'ils décident de repasser ces contrôles continus, **ils renoncent définitivement à leurs notes antérieures**. Ce choix devra être notifié par écrit au service de la scolarité un mois avant la date de la première épreuve de contrôle continu.

La capitalisation des UE optionnelles en cas de redoublement est possible. Un étudiant redoublant peut choisir de passer une autre UE optionnelle que celle qu'il a validée antérieurement et la capitaliser pour l'année suivante.

SÉMINAIRE TRANSFUSION SANGUINE

UE « Tissu sanguin »

Le séminaire sur la transfusion sanguine est obligatoire.

Il sera dispensé sous la forme d'un enseignement en e-learning (9 modules). Ceux-ci seront accessibles via une plateforme numérique, avec un délai d'accès limité dans le temps.

Ces modules comporteront des questions auxquelles l'étudiant devra répondre. Le séminaire sera considéré validé si la totalité des modules ont été visualisés par l'étudiant et si une note $\geq 10/20$ a été obtenue à chaque module.

Une séance de rattrapage de ce séminaire sera organisée selon les mêmes modalités. La validation du séminaire est obligatoire pour valider l'UE « Tissu sanguin ».

Lors des examens terminaux de contrôle de l'UE « Tissu sanguin », des questions portant sur la transfusion sanguine pourront également être posées.

STAGES HOSPITALIERS

- **STAGE 1** : Le stage se déroulera **du 8 septembre au 9 octobre 2025** ; du lundi au jeudi de 8h à 12h.
- **STAGE 2** : Le stage se déroulera **du 20 octobre au 20 novembre 2025** ; du lundi au jeudi de 8h à 12h.
- **STAGE 3** : Le stage se déroulera **du 5 janvier au 5 février 2026** ; du lundi au jeudi de 8h à 12h.
- **STAGE 4** : Le stage se déroulera **du 16 février au 19 mars 2026** ; du lundi au jeudi de 8h à 12h.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Acquisition des connaissances de base facilitant l'abord et l'examen d'un sujet dans chacune des spécialités médicales (médecine, chirurgie, psychiatrie, biologie). Celles-ci devront permettre d'intégrer au mieux la formation complémentaire au cours des stages hospitaliers.
- Acquisition du raisonnement clinique : analyse du symptôme, prise en compte de la prévalence et de la gravité des maladies, interrogatoire et examen clinique orientés, hiérarchisation.
- Acquisition de connaissances pour des prises de décision en situation d'incertitude (MG).
- Acquisition des notions de sémantique médicale.
- Comprendre la signification des principaux marqueurs paracliniques (valeurs physiologiques et pathologiques) ; à coordonner avec les enseignements intégrés.
- Connaître les principaux types de prélèvements analysés dans un laboratoire ; à coordonner avec les enseignements intégrés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les stages hospitaliers de 4 x 80 heures sont effectués 4 matins par semaine du lundi au jeudi. L'évaluation de chaque stage consiste en une présentation orale de dossier clinique notée sur 10 (une note sur 6 pour la présentation du dossier du patient, une note sur 4 pour l'assiduité : une absence injustifiée : 2/4, deux absences injustifiées 0/4).

Les quatre notes ainsi obtenues constituent le contrôle continu de l'UE10.

En outre, l'étudiant doit valider ses 4 stages pour obtenir son UE de sémiologie, ainsi que le TP dépistage et suivi de la dénutrition (pas de compensation possible au sein de l'UE ni avec une autre UE). Leur validation est conditionnée à une présence active et une participation aux objectifs de stage.

Un seul stage peut être refait (avant la tenue de la 2^e session). De ce fait, un étudiant ayant 2 ou plus de 2 stages non validés sera redoublant de principe.

Le contrôle terminal (60 QCM, 1 heure coef. 3) porte sur l'enseignement de sémiologie de PC2 et PC3.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

UE Optionnelles et Recherche - 1^{ère} session

UE RECHERCHE	
Contrôle terminal UEA <i>1^{er} semestre</i>	Vendredi 12 décembre 2025
Contrôle terminal UEB <i>2^e semestre</i>	Vendredi 24 avril 2026

Attention, les examens de l'UE Inflammation et maladies inflammatoires et des UE du Master Santé Publique auront lieu à d'autres dates.

Celles-ci vous seront communiquées par l'enseignant.

UE OPTIONNELLES	
Contrôle terminal <i>1^{er} semestre</i>	Vendredi 12 décembre 2025
Contrôle terminal <i>2^e semestre</i>	Vendredi 24 avril 2026

Attention, les examens de l'UE Inflammation et maladies inflammatoires et des UE du Master Santé Publique auront lieu à d'autres dates.

Celles-ci vous seront communiquées par l'enseignant.

Calendrier des examens

1^{ère} session - 2025 | 2026

SEMESTRE 1

MATIÈRES		DATES
PC2	UE1 ANGLAIS (<i>examen oral</i>)	du 8 au 11 décembre 2025
	UE2 BASES MOLÉCULAIRES ET TISSULAIRES DE TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX	
	UE3 BIOPATHOLOGIE TISSULAIRE, ILLUSTRATIONS ET MOYENS D'EXPLORATION	
	UE4 APPAREIL DIGESTIF	
	UE5 APPAREIL CARDIO-VASCULAIRE	
	UE6 NUTRITION	
PC3	UE1 ANGLAIS (<i>examen oral</i>)	
	UE2 BIOSTATISTIQUES	
	UE3 GÉNÉTIQUE MÉDICALE	
	UE4 APPAREIL RESPIRATOIRE	
	UE5 IMMUNOPATHOLOGIE IMMUNO-INTERVENTION	
	UE6 REIN ET VOIES URINAIRES	
	UE15 SOCLE NUMERIQUE EN SANTÉ - PIX	
UE17 SERVICE SANITAIRE	le 12 décembre 2025	

SEMESTRE 2

MATIÈRES		DATES
PC2	UE8 ANGLAIS (<i>épreuves rédactionnelles</i>)	du 23 au 29 avril 2026
	UE9 APPAREIL LOCOMOTEUR	
	UE10 TISSU SANGUIN ET SYSTEME IMMUNITAIRE	
	UE11 DE L'AGENT INFECTIEUX A L'HÔTE	
	UE12 BASES MOLÉCULAIRES ET CELLULAIRES DES PATHOLOGIES	
	UE13 SYSTEME NEUROSENSORIEL	
PC3	UE8 ANGLAIS (<i>épreuves rédactionnelles</i>)	
	UE9 SANTÉ, HUMANITÉ, SOCIÉTÉ	
	UE10 SÉMIOLOGIE GÉNÉRALE	
	UE11 REVÊTEMENT CUTANÉ	
	UE12 HORMONOLOGIE & REPRODUCTION	
	UE13 TISSU SANGUIN	
	UE16 INFORMATIQUE - INTERNET	
	UE18 SERVICE SANITAIRE	<i>Rapport de stage - Date de rendu à déterminer</i>

JURY

Le jury, désigné par le président de l'Université, est souverain.

DÉLIBÉRATION DES JURYS - 1^{ère} et 2^e SESSION PC2, PC3 : Les dates seront communiquées ultérieurement.

UE 1 et 8

ANGLAIS

Responsable pédagogique : M. Philippe DE LA GRANGE

5 types de documents sont étudiés :

- Vidéos relatant un problème médical
- Brochures d'information
- Interviews docteur/patient
- Documents d'urgences médicales
- Autopsies virtuelles

UE 2

BIOSTATISTIQUES

Responsable pédagogique : : Dr Anne-Sophie MARIET

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

- Bases en épidémiologie – les différents types d'étude et leur finalité (prépare à la LCA).
- Cours introductif.
- Table ronde avec des acteurs de santé publique
- Connaître les principes de la modélisation statistique. Savoir interpréter les différentes mesures de risque et d'impact : risque relatif, risque attribuable (prépare à la LCA).
- Démonstration d'un logiciel d'analyse statistique (Epi-Info).
- Exercices sur les bases en épidémiologie et en statistique (prépare à la LCA + thèse)
- Savoir interpréter l'évolution de l'incidence, de la mortalité et de la prévalence d'une maladie chronique.
- Savoir interpréter les tendances évolutives de l'incidence et de la mortalité du cancer, des maladies cardio-vasculaires (modèles âge-période-cohorte).
- Démonstration d'un logiciel d'analyse statistique (Epi-Info).
- Exercices sur les bases en épidémiologie et en statistique (prépare à la LCA + thèse)
- Connaître la définition d'une épidémie, d'une maladie émergente. Comprendre les éléments d'alerte et de décision découlant de l'identification d'une épidémie, d'une maladie émergente.
- Démonstration d'un logiciel d'analyse statistique (Epi-Info).
- Exercices sur les bases en épidémiologie et en statistique (prépare à la LCA + thèse)
- Savoir interpréter les éléments conduisant à la mise en place d'un programme de prévention : vaccination, mesures sanitaires.
- Démonstration d'un logiciel d'analyse statistique (Epi-Info).
- Exercices sur les bases en épidémiologie et en statistique (prépare à la LCA + thèse)
- Comprendre l'évolution des stratégies thérapeutiques : identifier les éléments d'adaptation prenant en compte la cible thérapeutique, le pronostic individuel, la réponse au traitement.
- Appréhender les éléments quantitatifs justifiant la mise en place d'un dépistage.
- Connaître les schémas expérimentaux d'évaluation des stratégies thérapeutiques (prépare à la LCA).
- Appréhender les éléments quantitatifs justifiant la mise en place d'un dépistage.
- Comprendre l'apport des biomathématiques pour l'étude des mécanismes physiologiques et physiopathologiques. Reconnaître des applications de la modélisation mathématique en pharmacologie, en épidémiologie infectieuse, en physiopathologie des cancers.
- Exercices sur les essais thérapeutiques (prépare à la LCA).
- Connaître les objectifs respectifs des études génétiques familiales et des études génétiques populationnelles.
- Exercices de pharmacologie (Excell).
- Connaître les techniques d'analyse de la biologie moderne (génomique, transcriptome, protéome), et leur contribution relative pour le diagnostic et le pronostic des maladies.

- Explications des modalités du contrôle terminal
- Connaître la contribution respective des dispositifs médicaux et des médicaments dans la prise en charge des patients. Comprendre les éventuelles interactions entre dispositifs et médicaments. Connaître les spécificités de l'évaluation des dispositifs médicaux.
- Séance de rattrapage si besoin
- Connaître les principes de l'évaluation des risques en santé : identification des effets indésirables, pharmaco-épidémiologie. Surveillance de ces risques : pharmacovigilance, matériovigilance.

UE3

GÉNÉTIQUE MÉDICALE

Responsable pédagogique : Pr Christel THAUVIN

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

- Les maladies de transmission monogénique
 - Modes de transmission mendéliens et non mendéliens
 - Principales maladies autosomiques dominantes, autosomiques récessives et récessives liées à l'X, et syndromes malformatifs
 - Examen clinique en dysmorphologie
 - Retard mental
 - La biologie moléculaire appliquée aux maladies monogéniques
- Anomalies chromosomiques et leurs mécanismes
 - Mécanisme des anomalies chromosomiques
 - Techniques de cytogénétique conventionnelle et moléculaire
 - Clinique et conseil génétique des anomalies de nombre, de structure et des syndromes microdélétionnels
- Maladies complexes : malformations, diabète et cancer
- Conseil génétique, diagnostic prénatal et pré-implantatoire
- Diagnostic pré-symptomatique et génétique prédictive
- Considérations éthiques, juridiques et psychologiques
- Perspectives thérapeutiques
- Cas cliniques

UE 4

APPAREIL RESPIRATOIRE

Responsable pédagogique : Pr Philippe BONNIAUD

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

- Présentation du module respiratoire
- Embryologie du poumon
- Paroi thoracique : bases des insuffisances respiratoires restrictives
- Diaphragme : permettra de détailler la mécanique de la respiration (y compris les régulations centrales)
- Anatomie topographique : base des grandes orientations diagnostiques en pneumologie
- Trachée et bifurcation trachéale : ouvrira à la fibro bronchique, au problème des corps étrangers etc...
- Poumons et segmentation : affinera le cours précédent et serait le substratum de nombreuses pathologies (cancers, ...)
- Vascularisation pulmonaire : pour comprendre hémoptysies, HTAP et embolies pulmonaires
- Courants lymphatiques du thorax : base de la physiopathologie des métastases ganglionnaires des cancers bronchiques et des curages, avec classification clinique
- Plèvre : bases anatomiques des ponctions pleurales, des épanchements, des passages à la chronicité, des cancers de la plèvre
- Dôme pleural : introduira les traumatismes du creux sus-claviculaire, les problèmes des voies veineuses subclavières, des syndromes de Pancoast-Tobias..
- Alvéoles (& LBA)
 - Volumes et débits (étude des mouvements d'air à la bouche),
 - Ventilation alvéolaire, espaces morts, composition des gaz dans les espaces aériens, hétérogénéité de l'air alvéolaire (comprendre le renouvellement des gaz dans les alvéoles),
 - Pressions intrathoraciques, PI/PEmax et résistances des voies aériennes (étude des forces motrices et des facteurs de résistance à l'écoulement de l'air)
- Compliance (méthodes de mesure, facteurs, résultats de la distensibilité du tissu pulmonaire).
- Diffusion alvéolocapillaire : méthodes de mesure, facteurs, résultats.
- Consommation d'O₂, production de CO₂ et quotient respiratoire : méthode de mesure, résultat, épreuve d'effort, étude du métabolisme.
- Transport des gaz dans le sang
- Rapport ventilation/perfusion
 - rapport VA/Q et pesanteur, mécanismes d'autorégulation du rapport VA/Q (comprendre comment la ventilation est couplée à la perfusion),
 - VA/Q en pathologie (étude de l'effet shunt et de l'effet espace mort)
- Transport des gaz dans le sang
- Régulation de la ventilation
- Paroi bronchique, Plèvre et cellules mésothéliales
- Inspection, palpation, percussion, auscultation
- Bases générales de l'examen clinique « pneumologique » pour avoir une vision globale de l'examen pleuro-pulmonaire
- Toux, expectorations, hémoptysie
 - Mécanisme de la toux, innervation, rôle
 - Sémiologie de l'expectoration (+ anatomopathologie bronchite chronique & DDB), examens complémentaires ; EBC, imagerie DDB)
 - Hémoptysies, diagnostic différentiel, origines anatomiques
- Douleur thoracique aiguë et chronique : connexions UE sémio générale et UE CV
 - Resituer/douleurs thoraciques
 - Plèvre, paroi
- Dyspnée, cyanose (& hippocratisme digital)
 - Sémiologie et mécanismes des dyspnées (dyspnée ≠ hypoxémie ...)
 - Sémiologie et mécanismes de la cyanose
 - Dyspnées sans cyanose
- Synthèse anatomique, thorax en coupes
- Radio Anatomie : Radiographie de poumon et Scanner thoracique
 - clichés et Scanner normaux : qualité, analyse systématique
 - Anatomie scannographique sectionnelle
- Radio Anatomie : Radiographie de poumon et Scanner thoracique
 - clichés et Scanner normaux : qualité, analyse systématique
 - Anatomie scannographique sectionnelle

- Condensation pulmonaire, atélectasie (1h)
 - Signes fonctionnels associés & examen clinique, différence entre condensation et atélectasie
 - Retentissement fonctionnel (hypoxémie effet shunt etc)
 - Exemple de la Pneumonie franche lobaire aiguë
- Dysphonie & Dyspnées laryngées quelques soit leur origine
 - laryngée,
 - glottique ou sténoses trachéales
- Examen endonasal des sinus :
 - sémiologie des affections sinusiennes
 - signes d'examens et radiologiques
- Epanchements pleuraux gazeux et liquidiens
 - Signes fonctionnels & examen clinique, étiologies
 - Liquide pleural (normal –synthèse réabsorption- & pathologique)
 - Pneumothorax : ≠ mécanismes, pressions pleurales
 - Ponction pleurale (technique, analyses cytologique & bactériologique, exsudat, transsudat, risque de pneumothorax)
 - notion de drainage pleural
 - Signes d'imagerie (cliché thoracique, scanner, échographie pleurale)
- Insuffisance ventilatoire & respiratoire chronique obstructive et restrictive
 - Définitions insuffisance ventilatoire et respiratoire
 - TVO & Distension : Signes cliniques (inspection + examen clinique), analyse radiologique, de la fonction respiratoire et des gaz du sang
 - Différents mécanismes de restriction (muscle, paroi, poumon) : Signes cliniques (inspection + examen clinique), analyse radiologique, de la fonction respiratoire et des gaz du sang
- Atteinte respiratoire sévère aiguë ou détresse respiratoire
 - Définition, Aigu vs. chronique
 - Principaux mécanismes, Principales étiologies
 - Analyse clinique, Signes de gravité à rechercher devant une dyspnée
 - Impact d'une pathologie respiratoire sous-jacente : syndrome obstructif, syndrome restrictif
 - Analyse radiologique : Intérêts de la RP en urgence, Signes de gravité, Signes d'orientation étiologique
 - Analyse gazométrique
- Epreuves fonctionnelles respiratoires
 - BDV
 - Réversibilité
 - Test de provocation
 - Plethysmographie
 - DLCO
- Syndromes médiastinaux
 - Analyse radiologique (cliché thoracique & scanner) // anatomie
 - Sémiologie, Signes locaux, Retentissement loco-régional (syndrome cave, thrombose, etc.)
- Sémiologie du traumatisme thoracique
 - Clinique & imagerie
 - Fractures de côte(s)
 - Contusion pulmonaire
 - hémithorax
- Sémiologie-pathologie Radiographie de poumon et Scanner thoracique
- Dissection du thorax
- Anomalies des gaz du sang
- Etude des 4 grands mécanismes d'hypoxie avec ou sans hypercapnie (hypoventilation, shunt, trouble de la diffusion, mauvais rapport ventilation/perfusion) et les bases d'interprétation.
- Troubles de l'équilibre acido-basique d'origine respiratoire
- Etudier les acidoses/ alcaloses respiratoires et métaboliques (comprendre les mécanismes, les facteurs de compensation et les bases d'interprétation / diagramme de Davenport)
- Interrogatoire en pneumologie, facteurs de risques
 - Tabagisme, Expositions professionnelles, Environnement intérieur, extérieur, médicaments
- Cas cliniques illustrés
- Cas sémiologiques

UE 5

IMMUNOPATHOLOGIE-IMMUNO-INTERVENTION

Responsable pédagogique : Pr Bernard BONNOTTE

PROGRAMME d'ENSEIGNEMENT

- Inflammation
- Immunité anti-infectieuse
- Mécanismes physiopathologiques et principes de l'exploration de l'hypersensibilité immédiate et de l'immunothérapie spécifique de l'allergène
- Mécanismes physiopathologiques et principes de l'exploration des autres types d'hypersensibilité
- Mécanismes physiopathologiques et principes de l'exploration de l'auto-immunité
- Immunité anti-tumorale
- Immunologie de la grossesse
- Vieillesse du système immunitaire
- Mécanismes de l'alloréactivité, des rejets de greffe et de la GVH
- Mécanismes physiopathologiques des anomalies de la prolifération lymphocytaire
- Mécanismes des anomalies génétiques du développement du système immunitaire
- Mécanismes des anomalies acquises du développement du système immunitaire, VIH et système immunitaire
- Mécanismes d'action des vaccins, rôle des adjuvants
- Mécanismes d'action des immunoglobulines polyvalentes
- Cibles et mécanismes d'action des cytokines, des anticorps monoclonaux et protéines de fusion thérapeutiques
- Cibles et mécanismes d'action des corticoïdes, des AINS, des immunosuppresseurs
- Méthodes d'analyses en immunologie

UE 6

REINS ET VOIES URINAIRES

Responsable pédagogique : Pr Luc CORMIER

PROGRAMME d'ENSEIGNEMENT

- Introduction à l'uronephro
- Embryologie de l'appareil urinaire et sexuel
- Rein 1
- Évaluation : présentation
- Rein 2 + voie excrétrice
- Endoscopie
- Appareil sexuel masculin
- Structure et physiologie du néphron
- Physiologie glomérulaire
- Physiologie du Na⁺
- Physiologie de l'équilibre acide base
- Équilibre et élimination du K⁺
- Bilan Hydrique
- Troubles hydroélectrolytiques : eau et Na⁺
- Troubles hydroélectrolytiques : K⁺ et acide/base
- Régulation volémie/ osmolarité
- Sémiologie radiologique
- Le cancer
- Les lésions néphron, glomérule, tubule
- Pathologie glomérulaire : Protéinurie/hématurie
- Pathologie glomérulaire : Sd Néphrotique/Sd Néphritique
- Sémiologie de la miction
- Douleurs urologiques (hors OGE)
- IRA
- Principes et sémiologie en médecine nucléaire
- Dépistage et anomalies prostatiques sans troubles mictionnels
- Anurie par obstacle
- Gros rein
- Grosses bourses et bourses douloureuses
- Hématurie uro
- Rein et HTA
- Malformations de l'appareil urinaire et sexuel
- Sémiologie chirurgicale infantile
- Urodynamique
- IRC
- Diurétiques/Élimination des médicaments
- Troubles de la miction et castration hormonale
- Évaluation enseignement
- Fonctions endocrines du rein
- Évaluation enseignement

UE 9

SANTÉ SOCIÉTÉ HUMANITÉ

Responsable pédagogique : Pr Jean-Christophe CHAUVET-GELINIER

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

- Économie de la santé
- Prévention
 - accidents de la vie courante
 - cancers
 - risques liés à l'environnement
 - dépendance
 - évaluation en prévention et promotion de la santé
- Prévention et gestion des risques en milieu hospitalier
 - épidémiologie des infections liées aux soins
 - méthodes de prévention : hygiène des mains, précautions standard, précautions complémentaires, recommandations en hygiène
- Médecine fondée sur les preuves
- Psychologie Médicale
 - Réactions psychologiques à la maladie
 - Représentations du corps, de la maladie
 - Psychologie des maladies chroniques et aspects psychologiques du handicap
 - Aspects psychologiques de la douleur
 - Crises de la vie adulte
 - L'être humain face à la mort
 - Médecine psychosomatique
 - Relation médecin-malade : psychologie intersubjective de la relation, fonction psychothérapeutique du médecin, relation médecin-malade en fonction de l'âge, des pathologies et des troubles de personnalité
- Réflexion et décision médicales
 - Prescription - Effet placebo.
- Ethique de la recherche
 - Bioéthique
 - Le savoir scientifique
 - Constitution d'une Réflexion Ethique

UE 10

SÉMIOLOGIE GÉNÉRALE

Responsable pédagogique : Pr Hervé DEVILLIERS

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

- Acquisition des connaissances de base facilitant l'abord et l'examen d'un sujet dans chacune des spécialités médicales (médecine, chirurgie, psychiatrie, biologie). Celles-ci devront permettre d'intégrer au mieux la formation complémentaire au cours des stages hospitaliers
- Acquisition du raisonnement clinique : analyse du symptôme, prise en compte de la prévalence et de la gravité des maladies, interrogatoire et examen clinique orientés, hiérarchisation
- Acquisition de connaissances pour des prises de décision en situation d'incertitude (MG)
- Acquisition des notions de sémantique médicale
- Comprendre la signification des principaux marqueurs paracliniques (valeurs physiologiques et pathologiques) ; à coordonner avec les enseignements intégrés
- Connaître les principaux types de prélèvements analysés dans un laboratoire ; à coordonner avec les enseignements intégrés

Principaux items

- Abord du sujet : la relation médecin-malade ; les modalités et la conduite de l'interrogatoire
- La conduite d'un examen complet systématique
- Les principales plaintes : savoir recueillir les informations sur une douleur, une altération de l'état général
- Les principaux signes cliniques : thèmes à traiter en coordination avec les enseignements intégrés
- Les principaux signes paracliniques (biologie, imagerie) : thèmes à traiter en coordination avec les enseignements intégrés

UE 11

REVÊTEMENT CUTANÉ

Responsable pédagogique : Pr Christophe BEDANE

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

STRUCTURE ET FONCTIONS DE LA PEAU

- Généralités.
Évolution du revêtement tégumentaire.
- Polymorphisme cutané intra et inter-individuel
- Méthodes d'exploration cutanée
- Mesure de la surface corporelle et calcul d'une surface cutanée
- Histologie de l'épiderme interfolliculaire
- Histologie des annexes épidermiques et des phanères
- Cycle folliculaire
- Renouvellement kératinocytaire.
Cellules souches épidermiques
- Fonction barrière épidermique
- Flore et microbiome cutanés
- Fonctions sudorale et sébacée
- Immunité cutanée innée et adaptative.
pH cutané
- Mélanocytes
- Pigmentation, mélanogenèse, phototypes
- Histologie du derme et de la jonction dermo-épidermique
- Cellules et médiateurs de l'inflammation cutanée
- Physiologie de la matrice extra-cellulaire cutanée.
- Circulation et microcirculation cutanée
- Cicatrisation cutanée. Extensibilité et élasticité cutanées.
- Histologie du tissu sous-cutané et des fascia
- Thermorégulation
- Embryogenèse et maturation cutanée.

SEMILOGIE DERMATOLOGIQUE

- Raisonnement diagnostique en dermatologie
- Méthodologie, historique et bases cognitives
- Principes de l'examen dermatologique et du recueil des signes
- Anamnèse en dermatologie : antécédents, symptômes, histoire de la maladie
- Biopsie cutanée, techniques d'anatomie et cytopathologie

- Lésions élémentaires : macules, érythèmes, purpuras, dyschromies
- Lésions élémentaires : papules, nodules, tumeurs
- Lésions élémentaires : pustules, bulles et vésicules
- Lésions élémentaires : ulcérations, érosions, atrophie, sclérose
- Sémiologie des muqueuses
- Sémiologie des phanères : ongles, cheveux
- Sémiologie microscopique cutanée
- Sémiologie topographique et dermatoses figurées
- Dermoscopie et imagerie non invasive cutanée
- Explorations cutanées allergologiques et photobiologiques
- Stratégie de prescription des examens complémentaires en dermatologie

PHYSIOPATHOLOGIE CUTANÉE

- Prurit. Troubles de la sensibilité cutanée.
- Perturbations de la barrière épidermique : ichtyoses et eczéma atopique
- Absorption épidermique et pharmacologie des traitements topiques
- Principes d'hygiène et de cosmétique cutanée
- Troubles de la cohésion dermo-épidermique : maladies bulleuses héréditaires et acquises
- Inflammation et auto-immunité cutanée : psoriasis, vascularites, dermatoses bulleuses
- Hypersensibilité cutanée : eczéma de contact, urticaire, réactions médicamenteuses
- Interactions lumière-peau, rayonnement UV, principes de photoprotection
- Vieillesse cutanée et troubles de réparation de l'ADN
- Cancérogenèse cutanée et progression tumorale
- Principes de photothérapie et traitements laser
- Modèles animaux en dermatologie
- Psychologie et sociologie du revêtement cutané

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

I. Système neuroendocrinien : 40 min

1. Système hypothalamo-hypophysaire : (25 min)

Situation anatomique

- Structure de l'hypophyse : adénohypophyse et neurohypophyse
- Structure du système porte-hypothalamo-hypophysaire
- Adénohypophyse : Les différentes populations cellulaires de l'hypophyse antérieure : cellules acidophiles, basophiles et chromophobes.
- Liens avec les hormones secrétées : notion d'axe hypothalamo-hypophysaire.
- Liens avec la physiopathologie de l'acromégalie, des hyperprolactinémie, de la stérilité, hypothyroïdie, maladie de Cushing, adénomes hypophysaires et troubles visuels etc..
- Post-hypophyse : Les différentes populations cellulaires de l'hypophyse postérieure : structure et fonctions de la cellule neuro-endocrine.
- Lien avec la sécrétion d'ADH et d'ocytocine.
- Capillaires de la post-hypophyse et rôle des pituitocytes dans la libération des hormones polypeptidiques

2. Epiphyse : (5 min)

- Situation anatomique et lien avec la moelle épinière
- Structure et fonctions des pinéaloctes
- Rôles de la mélatonine

3. Système endocrine diffus : (10 min)

- Structures et fonctions des cellules neuroendocrines
- Localisations
- Système neuroendocrine diffus du tube digestif et de l'appareil respiratoire.

II. Glandes endocrines : 1 heure

1. Glande Thyroïde : (25 min)

- Situation anatomique
- Structure cellulaire de la glande thyroïde :
- Epithélium folliculaire & follicules thyroïdiens : liens structure/fonction avec la concentration d'iodure et le stockage de la thyroglobuline dans la colloïde.
- Synthèse et sécrétion des hormones thyroïdiennes : lien avec l'ultrastructure de la cellule folliculaire, liens avec la physiopathologie thyroïdienne (thyroïdite, basedow, hypothyroïdie, médicaments antithyroïdiens).
- Régulation par l'axe hypothalamo-hypophysaire.
- Cellules parafolliculaires (cellules C) : structure cellulaire, intégration de la calcitonine dans la régulation du métabolisme phosphocalcique.

2. Glandes parathyroïdes : (10 min)

- Situation anatomique
- Structure cellulaire des glandes parathyroïdes : cellules principales et cellules oxyphiles.

- Grands rôles de la PTH et intégration dans la régulation du métabolisme phosphocalcique.

- Introduction à la physiopathologie de l'hyper et hypoparathyroïdie, de l'hypocalcémie post chirurgie thyroïdienne.

3. Glandes surrénales : (25 min)

- Situation anatomique
- Organisation histologique du cortex surrénalien (zone glomérulée, zone fasciculée zone réticulée) et de la médullosurrénale.
- Cortex : rôle respectif des différentes populations cellulaires dans la synthèse des stéroïdes surréna-liens.
- Régulation par l'axe hypothalamo-hypophysaire
- Liens avec la physiopathologie de la maladie d'Addison, des hypercorticisismes et hyperaldostérinismes (Conn, Cushing)
- Médullosurrénale : origine, structure, et populations des cellules chromaffines. Liens avec la sécrétion des catécholamines et physiopathologie du phéochromocytome
- Structure de la vascularisation de la surrénale.

4. Pancréas endocrine :

- Non traité (fait en PC2 dans le module digestif avec la structure du pancréas exocrine)

III. Appareil de reproduction féminin : 1 heure

Overview générale et situation anatomique des différents composants.

1. Ovaire : (25 min)

- Structure générale : cortex et médullaire
- Fonctions ovariennes
- Phases du cycle ovarien et structure des différents follicules ovariens
- Contrôle de la folliculogénèse
- Dégérescence folliculaire et structure & fonction du corps jaune

2. Trompes utérines : (5 min)

- Structure cellulaire

3. Utérus : (15 min)

- Structure cellulaire du corps utérin : endomètre, myomètre et séreuse
- Cycle endométrial : Modification de la structure de l'endomètre au cours du cycle menstruel

4. Col utérin : (10 min)

- Structure cellulaire de l'endocol, l'exocol et de la zone de transition.

- Lien avec la physiopathologie des dysplasies et cancers du col utérin, frottis CV

5. Vagin, lèvres, mont de Vénus : (5 min)

IV. Appareil de reproduction masculin :

Non traité : fait au sein de l'UE urologie-néphrologie en PC3

UE 13

TISSU SANGUIN

Responsable pédagogique : Pr Jean-Noël BASTIE

PROGRAMME d'ENSEIGNEMENT

- Hématopoïèse 1^{ère} partie
- Hématopoïèse 2^e partie et explorations en hématologie
- Hémogrammes : indications et interprétations
- Anomalies lymphocytes et polyglobulie
- Présentation schématique des hémopathies
- Syndrome anémique partie 1
- Syndrome anémique partie 2
- Syndrome anémique partie 3
- Adénopathies-splénomégalie
- Anomalie granuleux/monocytes
- Thrombose
- Bilan de coagulation
- Syndrome hémorragique
- Anomalies plaquettaires
- Leucémogénèse
- Traitement anti-coagulant partie 1
- Thérapeutiques ciblées en onco-hématologie
- Traitement anticoagulant partie 2
- Séminaire obligatoire : transfusion partie 1
- Séminaire obligatoire : transfusion partie 2
- Hémoglobinopathies

les MASTERS de Médecine

Master 1 Santé

Les étudiants intéressés par le Master 1^{ère} année mention Santé doivent obligatoirement valider, au cours des années PC2 et PC3, 2 UE recherche au choix dans la liste présentée en pages 6 et 7.

Les critères de validation de ces UE Recherche sont différents selon qu'ils concernent le Master Santé ou les années PC2 et PC3.

Calcul pour PC2 PC3 : Semestre 1 = UE Recherche 1^{er} semestre : ECA - contrôle terminal (CT)
Semestre 2 = UE Recherche 2^e semestre : ECB (CT) + contrôle continu (CC)

Calcul pour le Master Santé : Moyenne = ECA + ECB + CC \geq 10/20 et travail personnel \geq 10/20

L'inscription au Master s'effectue en deuxième cycle. Les résultats des UE Recherche validées en PC2 et PC3 sont alors pris en compte.

L'obtention du Master nécessite :

- 1/ la validation d'UE obligatoires (42 ECTS) par équivalence avec certains enseignements obligatoires de la première année du 2^e cycle (MM1)
- 2/ une UE transversale obligatoire : UE Biostatistique de PC3 (6 ECTS)
- 3/ deux UE optionnelles de formation à la recherche (12 ECTS) voir liste pages 9 à 11.
- 4/ UE modèles expérimentaux en médecine (UE Optionnelle MM1)

➔ **Responsable :** Pr Laurence DUVILLARD (laurence.duvillard@chu-dijon.fr)



Pensez à vous inscrire au M1 Santé, lors de votre inscription en MM1.

Master 1 Médecine et Humanité/s

Ce Master aborde la Médecine avec un regard de l'être humain qui va au-delà du purement biologique. Il souhaite enrichir l'exercice médical des données et de la réflexion des sciences humaines et sociales. On aborde des questions sur la relation médecin-patient, l'éthique, l'incertitude en médecine, la communication, les aspects anthropologiques, psychologiques, sociologiques, spirituels, etc de l'exercice médical.

Les critères de validation de ces UE Recherche pour le Master exigent d'obtenir au moins 10/20 à chacune des UE séparément. Il n'y a pas de compensation entre les UE lors de leur prise en compte pour le Master.

L'inscription au Master s'effectue en deuxième cycle. Les résultats des UE Recherche validées en PC2 et PC3 sont alors pris en compte.

L'obtention du Master nécessite :

- 1/ La validation d'UE obligatoires par équivalence avec certains enseignements obligatoires de la première année du 2^e cycle (MM1)
- 2/ L'UE d'Éthique
- 3/ Deux UE optionnelles de formation à la recherche voir liste page 11
- 4/ UE Relations humaines en Médecine (UE Optionnelle de 2^{ème} cycle)

➔ **Responsable :** Pr Pablo ORTEGA DEBALLON (pablo.ortega-deballon@u-bourgogne.fr)

Master Santé Publique et Environnement

Ce master, co-habilité par les universités Bourgogne-Europe, Marie et Louis Pasteur de Besançon, Lorraine, Reims-Champagne-Ardenne, et de Strasbourg, permet d'aborder la santé dans une perspective collective et dans toutes ses dimensions (physique, mentale, sociale) avec pour finalité l'amélioration de l'état de santé de la population en l'impliquant à tous les niveaux de la démarche de Santé Publique. Sa philosophie repose sur l'anticipation, la compréhension des phénomènes observés, l'élaboration d'actions ciblées et l'évaluation des solutions mises en œuvre.

Ce Master forme notamment aux méthodes utilisées en recherche clinique et épidémiologique et à l'ingénierie de projet en prévention et promotion de la santé. Il se décline en deux parcours personnalisés pour les étudiants en médecine :

- **Le parcours « épidémiologie, recherche clinique et évaluation » (ERCE)** offre une formation aux méthodes utilisées dans la recherche clinique et épidémiologique ; les compétences acquises peuvent être particulièrement utile pour la lecture critique d'articles au programme des Epreuves Dématérialisées Nationales (EDN), mais aussi pour la réalisation de la thèse d'exercice et bien sûr pour tous ceux qui souhaitent s'engager dans un parcours recherche.
- **Le parcours « Prévention et Promotion de la Santé » (PPS)** permet d'aborder les concepts utiles à la conception et à la mise en œuvre d'action de promotion de la santé ; cet enseignement est un bon complément des enseignements du Service Sanitaire et pour tous ceux qui souhaitent mobiliser les concepts de promotion et d'éducation à la santé dans leur pratique de soins.

Il est conseillé de s'inscrire à ces UE optionnelles dès l'année de PC2 afin de valider les principales UE du M1 avant l'entrée en DFASM. L'ensemble des enseignements sont organisés en distanciel, mais les étudiants sont accompagnés pour chaque UE par des référents qui peuvent répondre à leurs questions au fur et à mesure de l'avancement des enseignements. Un forum de groupe permet également aux étudiants d'échanger entre eux et des visioconférences avec les responsables d'UE permettent de revoir les notions importantes.

L'inscription au Master s'effectue en deuxième cycle. Les résultats des UE Recherche validées en PC2 et PC3 sont alors pris en compte.

L'obtention du Master Santé Publique, parcours ERCE nécessite :

- 1/ la validation de la formation approfondie en sciences médicales ;
- 2/ l'UE Méthodes d'investigation quantitative et qualitative ou l'UE Statistiques de base ;
- 3/ l'UE Recherche Clinique et Epidémiologique ;
- 4/ soit l'UE Statistiques Approfondies, soit les UEs Protocole d'investigation en Santé Publique + Stage d'Initiation à la recherche (UE en distanciel pouvant être suivie durant la suite du cursus).

L'obtention du Master Santé Publique, parcours PPS nécessite :

- 1/ la validation de la formation approfondie en sciences médicales
- 2/ l'UE Méthodes d'investigation quantitative et qualitative
- 3/ l'UE Intervention et évaluation en santé publique et l'UE déterminants et leviers d'action en santé (ces UE peuvent être suivies en tant qu'UE optionnelle durant le 1er cycle ou durant la suite du cursus santé)
- 4/ l'UE Protocole d'investigation en Santé Publique (UE en distanciel pouvant être suivie durant la suite du cursus)

➔ **Responsable :** Pr Christine BINUQUET (christine.binquet@u-bourgogne.fr)



Certaines notes peuvent être validées ou remontées par les jurys de PC2 ou PC3, mais ne pas l'être par les jurys de Masters. Ces UE devront donc être repassées.

2.2 SESSIONS D'EXAMEN

2.2.1 organisation des sessions

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont obligatoirement organisées en Licence : une session initiale et une session de rattrapage. Il ne peut être ajouté de session supplémentaire. La session initiale a lieu à l'issue de chaque semestre.

L'organisation de la session de rattrapage en Licence intervient dans un délai minimum de quatorze jours après la publication des résultats. Le non-respect de cette obligation peut entraîner l'annulation de la session de rattrapage.

La fiche filière peut le cas échéant préciser les modalités d'organisation de la session de rattrapage.

2.2.2 absence aux examens

Toute absence à un examen doit être justifiée auprès du service de scolarité ou du secrétariat pédagogique (cf 1.2.8).

Pour l'examen terminal, quel que soit le type d'absence (ABJ ou ABI), l'étudiant.e est déclaré.e défaillant.e. Il/elle ne peut dès lors valider la session du semestre au titre duquel il/elle a subi les épreuves. Le jury souverain appréciera toute situation particulière.

2.2.3 report des notes entre les deux sessions

L'étudiant.e non admis.e en session initiale bénéficie du report automatique des notes obtenues dans les éléments constitutifs et UE validés lors de cette session.

Lors de la session de rattrapage, l'étudiant.e repasse pour chacune des UE non validées, les matières auxquelles il/elle n'a pas obtenu la moyenne. Les notes des semestres ou UE validé(e)s en session initiale (notes supérieures ou égales à 10/20) sont reportées automatiquement et utilisées dans le calcul de la session de rattrapage.

Les notes et résultats de la session de rattrapage annulent et remplacent ceux de la première session, sauf pour les notes de contrôle continu qui peuvent être conservées d'une session à l'autre.

2.3 ORGANISATION DES EXAMENS

2.3.1 convocation des candidat.e.s

La convocation aux épreuves (écrites et orales) est opérée exclusivement par voie d'affichage officiel sur Teams, avec indication de la date, de l'heure et du lieu de l'examen.

À titre dérogatoire, une convocation individuelle est envoyée aux étudiant.e.s bénéficiant d'un régime spécial attesté par le service de scolarité (cf 1.2.8). L'affichage tenant lieu de convocation, le délai entre cet affichage et l'examen ne peut être inférieur à deux semaines avant le début des épreuves.

La convocation doit indiquer aux étudiant.e.s l'horaire de début de l'épreuve et doit clairement préciser qu'ils/elles doivent être sur place avant le début de l'épreuve, afin que les vérifications d'usage puissent être faites en temps utile.

2.3.2 sujets des épreuves

Chaque enseignant.e est responsable du sujet qu'il/elle donne :

- il/elle précise sur le sujet les documents ou matériels autorisés ainsi que la durée de l'épreuve. Le barème sera précisé pour les épreuves prenant la forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM) à points négatifs. En l'absence d'indication, aucun document ou matériel ne sera autorisé ; tout matériel électronique, informatique, multimédia est interdit sauf autorisation expresse du/de la responsable de l'épreuve ;

- il/elle remet le sujet au service compétent suffisamment à l'avance pour permettre le bon déroulement de l'examen ;
- il/elle relit le sujet après mise en page et signe, le cas échéant, le « bon à tirer » ;
- il/elle veille à la transmission du sujet ;
- il/elle est responsable de la surveillance de l'épreuve.

2.4 CONDITIONS D'EXAMEN

Les surveillant.e.s sont informé.e.s des conditions particulières d'examen dont bénéficient certain.e.s candidat.e.s (exemples : tiers temps supplémentaire de composition, dictionnaire papier autorisé pour les étudiant.e.s ERASMUS).

Afin que les aménagements prévus puissent être pris en compte pour les candidat.e.s handicapé.e.s, il est impératif que les étudiant.e.s concerné.e.s transmettent à leur scolarité ou à leur secrétariat pédagogique un exemplaire du certificat médical établi par le CPSU dès qu'ils/elles le reçoivent.

2.4.1 surveillance des salles d'examen

Il convient d'éviter de mettre dans une même salle des examens de durée différente.

Les enseignant.e.s de la discipline assurent en priorité la surveillance des épreuves d'examen, partiels et épreuves finales.

Pour les examens terminaux écrits, quel que soit le nombre d'étudiant.e.s, chaque salle d'examen comprend obligatoirement un minimum de deux surveillant.e..e.s dont l'un/une est désigné.e comme responsable de salle (mention en sera faite sur le procès-verbal d'examen). En outre, l'un/une des surveillant.e.s est le/la responsable du sujet de l'épreuve.

Dans les amphithéâtres où le nombre d'étudiant.e.s est supérieur à 100, trois surveillant.e.s au moins sont désigné.e.s.

Les surveillant.e.s sont présent.e.s dans la salle d'examen de préférence quinze minutes avant le début de l'épreuve :

- ils/elles s'assurent de la préparation matérielle de la salle (places numérotées, matériel de composition (brouillons et copies ...)) ; une liste des candidat.e.s inscrit.e.s à l'examen terminal, établie par la scolarité est remise au/à la surveillant.e. responsable de la salle. Cette liste porte un numéro d'identification pour chaque candidat.e à l'examen. Elle peut être affichée à l'entrée de la salle d'examen ;
- ils/elles vérifient l'identité des candidat.e.s à l'entrée de la salle ou en passant dans les rangs et en pointant la liste d'appel avec les cartes d'étudiant.e.s ;
- ils/elles peuvent demander à tout moment de l'épreuve* à des étudiant.e.s dont les oreilles ou le cou ne sont pas apparents de les découvrir momentanément afin de vérifier qu'ils/elles n'ont pas d'appareils de communication auditifs.

**car il est possible de rajouter les écouteurs en cours d'épreuve*

2.4.2 accès des candidat.e.s aux salles d'examen

L'accès de la salle d'examen est **interdit** à tout.e candidat.e qui se présente après l'ouverture de(s) enveloppe(s) contenant les sujets et mention en est faite sur le procès-verbal d'examen⁵.

EXCEPTION : toutefois, le/la surveillant.e. responsable de la salle pourra à titre exceptionnel, lorsque le retard est dû à un cas de force majeure laissé à son appréciation, autoriser un.e étudiant.e à composer. Aucun temps supplémentaire ne sera donné à l'étudiant.e concerné.e. Mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès-verbal de l'examen.

Aucun.e candidat.e n'est autorisé.e à se déplacer et à quitter définitivement la salle avant la fin de la première heure de composition une fois les sujets distribués, même s'il/elle rend une copie blanche.

Les candidat.e.s qui demandent à quitter provisoirement la salle n'y seront autorisé.es qu'un.e par un.e. Ils/elles devront remettre leur copie au surveillant.e qui leur restituera à leur retour.

2.4.3 anonymat des copies⁶

Les modalités d'organisation des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

2.4.4 établissement du procès-verbal d'examen

À l'issue de l'épreuve, les surveillant.e.s doivent obligatoirement :

- remplir le procès-verbal d'examen sur lequel figurent en particulier le nombre d'étudiant.e.s présent.e.s, présent.e .s non-inscrit.e.s, absents, le nombre de copies remises, les observations ou incidents constatés pendant l'examen ;
- remettre au responsable de l'épreuve (à la scolarité ou au secrétariat de section) le procès-verbal renseigné et signé par les surveillant.e.s, la liste d'appel et d'émargement, les copies d'examen.

2.5 FRAUDES AUX EXAMENS

2.5.1 mesures de prévention des actes de fraude

Une surveillance active et continue, avec observations fermes si nécessaire, constitue un moyen efficace de dissuasion.

Les surveillant.e.s doivent rappeler, au début de l'épreuve, les consignes suivantes :

- il est strictement interdit de communiquer entre candidat.e.s ou avec l'extérieur, d'utiliser ou même de conserver sans les utiliser des documents ou matériels non autorisés pendant l'épreuve ;
- tout appareil électronique et/ou de communication à distance est interdit (aide-mémoire numérique, téléphone mobile, messagerie, agenda numérique, montre connectée, traducteur électronique, etc.) ;
- toute fraude (ou tentative de fraude) commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours, peut entraîner pour l'intéressé.e, la nullité de l'épreuve correspondante ou du groupe d'épreuves ou de la session d'examen ou du concours. Elle peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire pouvant aller de la nullité de l'épreuve à l'interdiction définitive de prendre toute inscription et de se présenter à tout examen conduisant à un titre ou diplôme délivré par un établissement public d'enseignement supérieur.

2.5.2 conduite à tenir en cas de fraude⁷

PAR LES SURVEILLANT.E.S :

En cas de fraude (flagrant délit ou tentative), le/ la surveillant.e. responsable de la salle devra :

- prendre toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude sans interrompre la participation de l'étudiant.e à l'examen (sauf cas particulier visé ci-dessous) ;
- saisir le ou les documents ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits ;
- dresser un procès-verbal (rapport précis et détaillé), contresigné par le ou les autres surveillant.e.s ET par le ou les auteur(s) de la fraude. De plus l'étudiant.e est en droit (et il faut le lui rappeler) d'écrire sur le procès-verbal et peut, si on lui en refuse le droit, ne pas signer le procès-verbal. En cas de refus de contresigner, mention en sera portée sur le procès-verbal ;
- porter la fraude à la connaissance du/de la Président.e. de jury et du Directeur.trice de la composante qui pourront la soumettre à la section disciplinaire du Conseil Académique compétente à l'égard des usagers.

Cas particulier : en présence de substitution de personne ou de troubles affectant le déroulement de l'examen, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée par le/la Président.e du jury ou le Directeur.trice de la composante, ainsi que par le/la responsable de la salle.

PAR LE JURY :

Dans l'hypothèse la plus fréquente où le/la candidat.e n'est pas exclu de la salle d'examen, sa copie est traitée comme celle des autres candidat.e.s et le Jury délibère sur ses résultats dans les mêmes conditions que pour tout.e autre candidat.e. Toutefois, aucun certificat de réussite, ni de relevé de notes ne pourra lui être délivré avant que la formation de jugement ait statué.

2.5.3 instruction de la fraude

L'instruction de la fraude relève de la compétence **exclusive** de la section disciplinaire du Conseil Académique compétente à l'égard des usagers.

Son/ Sa Président.e est saisi.e de la fraude : il/elle reçoit le rapport détaillé des faits et les pièces justificatives puis transmet copie de ce rapport à chacune des personnes poursuivies.

2.5.4 sanctions

L'administration d'une sanction disciplinaire relève de la compétence **exclusive** de la section disciplinaire du Conseil Académique compétente à l'égard des usagers.

2.6 VALIDATION ET RESULTATS

2.6.1 transmission et traitement des copies et des notes

Chaque correcteur.trice transmet au secrétariat pédagogique les copies encore anonymées dans un délai raisonnable en vue de la préparation des délibérations.

Le contrôle des notes sur le procès-verbal et la préparation de la délibération du jury sont assurés sous la responsabilité du/de la Président.e. du jury.

2.6.2 communication des résultats et contentieux⁸

Les notes d'épreuves d'examens ou de contrôle continu peuvent être communiquées aux étudiant.e.s en cours d'année ou de semestre sous réserve de mentionner le caractère non définitif de l'information jusqu'à la délibération du jury, seul compétent pour arrêter les résultats.

Les notes du 1er semestre, en 1re année de Licence, sont communiquées aux étudiant.e.s au plus tard quatre semaines après la fin de ce semestre (hors congés universitaires).

Les résultats (nom, prénom, numéro d'étudiant.e, admis.e ou ajourné.e ou défaillant.e) sont affichés à l'issue des délibérations. La liste, revêtue de la signature du/de la Président.e. du jury, est exempte de toute rature ou surcharge.

La liste d'émargement des membres du jury, avec indication des procurations, est également affichée.

Toute contestation des résultats ou demande de rectification de note après proclamation des résultats doit être adressée par écrit au/à la Président.e de jury dans le délai maximum de deux mois suivant la proclamation des résultats. L'enseignant.e de la matière concernée est tenu informé.e de la procédure en cours.

Le jury peut à nouveau être convoqué par son/sa Président.e pour statuer uniquement sur la situation litigieuse. La modification de décision susceptible d'en résulter obéit au régime du retrait des actes administratifs.⁹

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiant.e.s trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats. La délivrance du diplôme définitif, signé par les autorités concernées, intervient dans un délai inférieur à six mois après cette proclamation. Les diplômes sont accompagnés du supplément au diplôme. Les services de scolarité sont les seuls habilités à délivrer ces documents.

2.6.3 consultation et conservation des copies

Après délibération du jury, les étudiant.e.s ont droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien avec un membre de l'équipe pédagogique.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil académique arrête les modalités de communication et d'entretien qui sont mises en œuvre par les équipes pédagogiques et peuvent donner lieu à un accompagnement.

Les modalités prévues pour la réception des étudiant.e.s et la communication de leurs copies sont affichées en même temps que les résultats.

L'original de la copie d'examen demeure propriété de l'administration et ne saurait être restitué au/à la candidat.e. Ce dernier pourra cependant obtenir photocopie contre paiement des frais correspondants dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration de l'Université.

Les copies sont conservées une année par les services de scolarité compétents puis détruites après prélèvement d'un échantillon conformément aux règles d'archivage en vigueur.

⁵ circulaire n° 2011-072 du 3-5-2011 relative aux conditions d'accès et de sortie des salles de composition et dispositions relatives aux fraudes

⁶ arrêté du 9 avril 1997

⁷ Décret n°92-657 du 13 juillet 1992 modifié par le décret n°2001.98 du 1er février 2001

⁸ arrêté du 9 avril 1997

⁹ Les résultats d'examen constituent pour chaque étudiant.e une décision administrative individuelle créatrice de droit. Dès lors, le retrait d'un tel acte (retrait de la partie litigieuse de la délibération) ne peut intervenir que si la décision est irrégulière (erreur matérielle, rectification de note, irrégularité ayant affecté la procédure ...) et dans le délai de quatre mois suivant la prise de cette décision.

Réf : Conseil d'Etat 26 octobre 2001 « Ternon » : « sous réserve des dispositions législatives ou réglementaires contraires, et hors le cas où il est satisfait à une demande du bénéficiaire, l'administration ne peut retirer une décision individuelle explicite créatrice de droits, si elle est illégale, que dans le délai de quatre mois suivant la prise de cette décision ».

Votre CARTE d'étudiant PASS' UBFC

justifie de votre qualité d'étudiant et de votre présence sur le campus et contient les détails de votre inscription à l'Université.



Utilisable dans les restaurants universitaires (CROUS).
À chaque rentrée universitaire, après votre inscription administrative vous devez passer au Service Scolarité pour faire apposer l'hologramme sécurisé indiquant l'année universitaire en cours.

En cas de dégradation, perte ou vol, vous devez le signaler immédiatement à la Scolarité.

En cas de vol, une nouvelle carte vous sera attribuée contre la remise d'une déclaration de vol. En cas de perte ou de dégradation, le renouvellement de la carte est payant (8€ à régler en espèces).

COMPTE INFORMATIQUE • ENT

Dès votre inscription à l'université de Bourgogne, vous disposez d'un compte ENT vous permettant de bénéficier de tout l'environnement numérique mis à votre disposition :

Messagerie, accès aux salles d'enseignement et libreaccès informatisées au réseau WiFi «UNIVERSITE».

Ce compte est constitué d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe.

Notez et conservez-les précieusement, ils vous serviront tout au long de votre cursus universitaire et vous seront indispensables pour :

- l'impression de certificats de Scolarité,
- l'inscription pédagogique,
- la consultation de vos résultats d'examens,
- la saisie des choix de filières,
- la consultation des mises à jour de l'emploi du temps (rubrique "Emploi du temps" du menu "Bureau" de l'ENT)

Le service scolarité vous enverra des informations très importantes sur votre boîte aux lettres électronique universitaire. Consultez-la régulièrement.

En cas de perte de vos identifiants, vous pouvez contacter l'assistance technique. En cas de problème (ouverture de compte, perte du login ou mot de passe), une aide est disponible au Guichet Unique de la Maison de l'Étudiant auprès des moniteurs en salle informatique.

CONTACT :

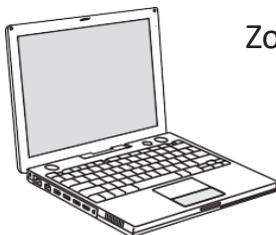
Tél. : 03 80 39 90 71 du lundi au vendredi de 9h à 22h, le samedi de 9h à 12h,
guichet-unique@u-bourgogne.fr

PAGE WEB

Retrouvez-nous sur : <https://sante.u-bourgogne.fr> et sur www.facebook.com/sante.uB
Vous pouvez également télécharger le guide complet des services numériques aux étudiants de l'Université, sur la page d'accueil de l'ENT : <https://ent.u-bourgogne.fr>

Accès aux Technologies de l'Information

Des salles informatiques libre-accès sont disponibles aux emplacements suivants :
BU Sciences de Santé, BU Sciences Eco et Maison de l'Étudiant.



Zone WIFI située dans le grand hall de l'UFR, côté BU.

...et borne carte multiservices

La borne carte multiservices située à côté de la BU Santé vous permet d'accéder à votre messagerie électronique universitaire, à l'ENT.

Hygiène et Sécurité - Qualité de Vie

LA SÉCURITÉ DE CHACUN EST L'AFFAIRE DE TOUS.

Vous entrez dans un bâtiment de l'université de Bourgogne, établissement recevant du public, classé en première catégorie (+ de 1500 personnes).

VOTRE SÉCURITÉ PERSONNELLE DÉPEND DU COMPORTEMENT DE L'ENSEMBLE DES USAGERS DU BÂTIMENT.

Votre vigilance doit être permanente quant aux différents types de risques : incendie, électrique, chimique ou biologique dans les laboratoires...

D'importants travaux de Sécurité Incendie ont été réalisés et se poursuivent dans le bâtiment Médecine-Pharmacie.

Le local d'accueil («loge») est le point central des informations concernant l'Hygiène et la Sécurité : des consignes précises y sont affichées ou disponibles.

Des plans d'évacuation actualisés sont apposés dans les différents étages du bâtiment et des exercices d'évacuation sont organisés avec l'aide des personnels chargés d'évacuation, connaissant les consignes et le rôle qu'ils ont à jouer.

Une sensibilisation large de l'ensemble des usagers est nécessaire.

Nul étudiant non autorisé ne peut être présent dans les locaux hors des heures d'ouverture sans la présence d'un veilleur.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'UFR

de 7 h à 19 h du lundi au vendredi
de 7 h à 17 h le samedi

Horaires aménagés pendant les périodes de vacances

DANS UN REGISTRE COMPLÉMENTAIRE, POUR VOTRE QUALITÉ DE VIE :

- Respectez la propreté des locaux en utilisant notamment les poubelles installées dans les salles et les halls.
- Ne procédez pas à des affichages sauvages : des kiosques et panneaux sont installés. À cet effet, vous pouvez demander des surfaces d'affichage supplémentaires à l'accueil.



Il est interdit de fumer
dans l'enceinte du bâtiment Médecine-Pharmacie, dans les amphis
Aristote et Platon et dans la salle d'examen

(Le décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006)

Avis aux fumeurs : Des bacs à sable extérieurs, situés devant les 2 entrées principales sont destinés à récupérer les mégots



*La BU : un lieu pour travailler, se former,
emprunter des documents, faire des recherches,
travailler en groupe, réaliser des enregistrements vidéo,
se détendre...*

BIBLIOTHEQUES
UNIVERSITAIRES

Deux bibliothèques vous accueillent :



La BU Santé

située au rez-de-chaussée
de l'UFR des Sciences de Santé,
face à l'amphithéâtre Bataillon.

SERVICES

- 20 ordinateurs en libre accès
- 1 imprimante-photocopieur-scanner

COLLECTIONS

*Les ressources documentaires nécessaires aux étudiants et enseignants en PASS-LAS,
2^e et 3^e cycles de Médecine-Pharmacie :*

- +** de **12 000 ouvrages en libre-accès** ou en magasin
- +** de **300 revues** dont 12 revues en libre accès
- +** de **2 000 revues biomédicales** en ligne
- +** de **9 000 thèses de Médecine-Pharmacie** soutenues à Dijon

HORAIRES

Consultez les horaires détaillés de la BU Santé et de la BU Le Cortex sur le site des BU :

<https://bu.u-bourgogne.fr/EXPLOITATION/>



La BU Le Cortex

située 6 rue de Sully,
en tête de l'esplanade Erasme.

Installée au cœur du campus,
dans l'ancienne BU Sciences rénovée,
ce lieu vous offrira un cadre de travail
convivial et confortable.

SERVICES

- 10 salles de travail en groupe réservables équipées d'écrans ou de tableaux
- des équipements informatiques
- des imprimantes-photocopieurs-scanners
- des espaces de coworking
- des espaces conviviaux et confortables pour se détendre, discuter et se rencontrer
- 3 salles de formation « Hydrogène », « Oxygène » et « Phosphore » pour accueillir et former des groupes
- 1 salle de formation « Phosphore » dédiée à l'expérimentation pédagogique
- 1 Studio d'enregistrement Vidéo en autonomie pour se filmer dans le cadre d'un travail collectif, préparer un entretien ou réaliser un CV vidéo
- des animations : conférences, expositions...

COLLECTIONS

Les ressources documentaires nécessaires aux étudiants et enseignants en Sciences et Techniques, Sciences Vie, Terre et Environnement, STAPS, IUVV et des collections de loisirs et quelques ouvrages essentiels aux étudiants de médecine et de pharmacie.

- ⊕ de **30 000 ouvrages en libre-accès** ou en magasin
- ⊕ de **1 000 revues** dont 47 revues en libre accès
- ⊕ de **2 400 thèses imprimées de sciences** soutenues à Dijon
- ⊕ de **1 000 mangas, 1 000 BD et romans graphiques**
- ⊕ de **500 romans** et quelques guides sur la région

Les bibliothèques proposent également des ateliers et lab's à la carte de moins d'une heure pour vous former à la recherche documentaire, accessibles sur inscription individuelle.



C'est quoi le CEMU ?

Le CEMU, Centre d'Édition Médicale Universitaire, c'est une association de l'UFR des Sciences de Santé de Dijon qui s'occupe de recueillir, imprimer et distribuer les photocopiés de cours, et les photocopiés que les enseignants lui transmettent. C'est aussi le CEMU qui s'occupe de gérer et créer les groupes de ronéos et de promo sur Facebook.

Et bien sûr notre tout nouveau compte Instagram !

Quand on parle de ronéos, on parle de quoi ?

Le système ronéo, c'est un système basé sur l'entraide qui permet à tous les adhérents du CEMU d'avoir accès à des photocopiés de cours complets rédigés par les étudiants.

Comment ça marche ?

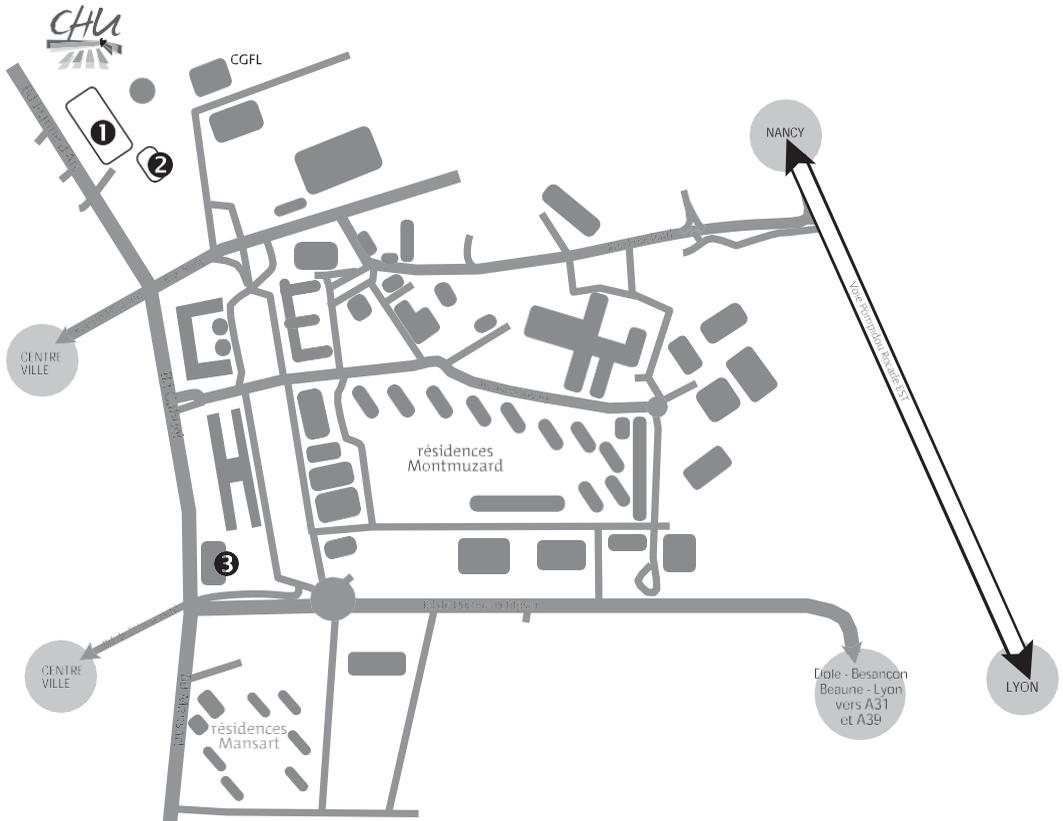
En début d'année vous vous inscrivez sur un tableau avec un binôme.

Chaque binôme va devoir rendre environ l'équivalent de 6h de cours rédigés selon une charte (*pour que tous les photocopiés se ressemblent et soient cohérents*). Le binôme transmet sa ronéo (*cours rédigé*) au trinôme Responsable Ronéo (RR) via une boîte mail, dans les temps fixés en fonction du jour au quel le cours a eu lieu. Le trinôme RR va contrôler la ronéo et vérifier qu'il est bon pour l'impression (*pas trop d'erreurs, les images bien dans les marges...*). Le trinôme RR envoie un message s'il y a des modifications à faire, et si elles ne sont pas faites à temps alors sanction... Ce trinôme dit RR n'a donc pas de ronéos à faire du fait de son travail de contrôle, et fait partie intégrante de l'association.

COTISATION : 20 € (*avec accès au drive possédant tous les cours*)

COTISATION + IMPRESSION PAPIER : 85 € (*accès au drive + impression papier*)

Plan du Campus



- ❶ Bâtiment Médecine - Pharmacie
- ❷ Salle d'examens
- ❸ Amphis Aristote Platon

UFR des SCIENCES de SANTÉ

7, BD JEANNE D'ARC

BP 87900 - 21079 DIJON CEDEX

T 03 80 39 32 00 - F 03 80 39 33 00

<https://sante.u-bourgogne.fr>